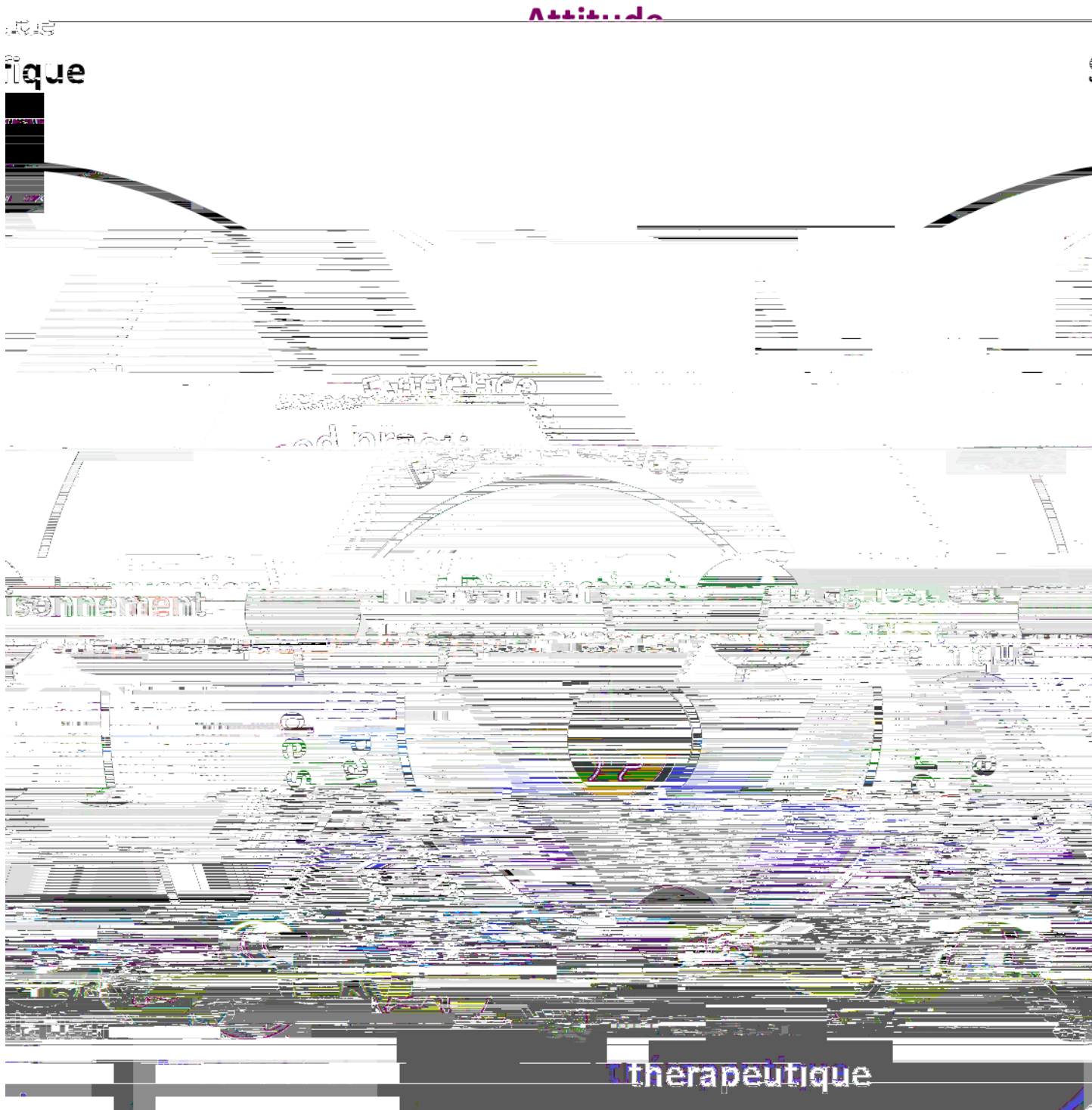




KINE1BA

2024 - 2025

Bachelier en kinésithérapie et réadaptation



Les 4 valeurs :

1. La Démarche – l'ancrage scientifique
2. La Relation patient-kiné visant un patient moteur de sa prise en charge
3. L'Evidence Based Practice

4. La collaboration pluridisciplinaire

Les 10 axes

- Attitude Scientifique
- Raisonnement clinique
- Diagnostic et planification
- Intervention thérapeutique
- Relation thérapeutique
- Travail en équipe
- Gestion
- Déontologie et éthique
- Promotion de la santé
- Motricité et didactique

Les 10 axes présentés ici n'ont du sens qu'avec les acquis d'apprentissage développés à la suite.

Le développement du raisonnement clinique dans chacune des étapes de la prise en charge du patient (diagnostic, planification, traitement, relation thérapeutique) a un rôle central au sein de la formation. Il nécessite d'intégrer une démarche « evidence-based practice » (EBP) et d'adopter une posture de développement continue de son expertise. Ces 4 axes représentent le cœur de la formation.

Les valeurs se situent chacune au sein d'un triangle formé par 3 axes :

- La collaboration pluridisciplinaire à la jonction des axes : Travail en équipe, Relation thérapeutique et Intervention thérapeutique
- L'EBP se situe à la jonction des axes : Attitude scientifique, Diagnostic/planification et Intervention thérapeutique
- Le patient – moteur de sa prise en charge se situe à la jonction des axes : Planification, Relation thérapeutique et Motricité et didactique

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Raisonnement clinique

Mener et développer un raisonnement clinique, dans chacune des étapes de la prise en charge du patient, dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés), en intégrant une démarche « evidence-based practice » (EBP) et en ayant une posture de développement continue de ses compétences.

1.1

Adopter, dans son raisonnement clinique, une démarche EBP qui intègre l'état bio-psycho-social et les préférences du patient, les fondements et avancées scientifiques et ses premières expériences de thérapeute.

1.2

Mener un raisonnement clinique dans chacune des étapes de prise en charge d'un patient (diagnostic, planification, traitement, relation thérapeutique) en y intégrant les éléments pertinents et en veillant à organiser ses connaissances et compétences pour une prise en charge efficace du patient.

1.3

Mener une analyse réflexive sur sa pratique de kinésithérapeute dans la prise en charge d'un patient et l'exploiter pour développer ses compétences de kinésithérapeute.

1.4

Identifier ses points forts et faibles, et mener une analyse réflexive pour s'engager dans un processus de développement continu de ses compétences et orienter, en conséquence, son parcours de formation.

2. Diagnostic* et planification

Réaliser un diagnostic* en kinésithérapie et réadaptation, et planifier l'intervention thérapeutique, dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

2.1

Mobiliser les connaissances essentielles des sciences fondamentales et biomédicales

2.2

Recueillir et interpréter les informations médicales, psychosociales et contextuelles pertinentes à partir du dossier médical, de l'anamnèse, et de questionnaires

2.3

Elaborer et réaliser un examen clinique en utilisant les outils appropriés à la situation clinique spécifique traitée et en interpréter les résultats.

2.4

Poser un diagnostic clinique et fonctionnel en intégrant les informations recueillies lors de l'anamnèse et de l'examen clinique.

2.5

Identifier les situations/pathologies ne rentrant pas dans son propre champ d'expertise de kinésithérapeute et référer à un autre professionnel de soins de santé (screening).

2.6

Etablir un pronostic et le justifier, sur base de la pathologie et les facteurs personnels et contextuels.

2.7

Formuler les buts de la prise en charge en concertation avec le patient.

2.8

Planifier l'intervention thérapeutique.

*

Définition de la Confédération mondiale de physiothérapie (2019)

Le diagnostic en physiothérapie est le résultat d'un processus de raisonnement clinique qui aboutit à l'identification de déficiences existantes ou potentielles, de limitations d'activités et de restrictions de participation ainsi que de facteurs influençant le fonctionnement de manière positive ou négative.

Le but du diagnostic est de guider les physiothérapeutes dans la détermination du pronostic et des stratégies d'intervention les plus appropriées pour les patients/clients et dans le partage d'informations avec eux. Si le processus de diagnostic révèle des résultats qui ne relèvent pas des connaissances, de l'expérience ou de l'expertise du physiothérapeute, celui-ci dirigera le patient/client vers un autre praticien approprié.

3. Intervention thérapeutique

Réaliser l'intervention thérapeutique en impliquant le patient, en évaluer l'efficacité et l'adapter si nécessaire dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

3.1

Réaliser les interventions thérapeutiques adaptées au profil du patient : actes techniques, exercices et aspects éducatifs (ex. changement de comportements, postures ...).

3.2

Adapter son intervention, tout au long du traitement, en évaluant son efficacité en fonction du profil bio-psycho-social du patient et du contexte de soin, et identifier le moment de son arrêt.

3.3

Appliquer les méthodes de communication et d'approches motivationnelles favorisant des comportements adaptés et autonomes.

4. Relation thérapeutique

Etablir une relation et une communication thérapeutique constructive avec le patient dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

4.1

Pratiquer l'écoute active avec le patient, pour identifier ses besoins et demandes.

4.2

Echanger sur les possibilités thérapeutiques et leurs conséquences de manière respectueuse et personnalisée en utilisant un langage accessible, avec le patient et ses proches.

4.3

Développer un toucher thérapeutique et l'adapter au patient

4.4

Communiquer et interagir avec le patient dans au moins une seconde langue au niveau B1 du « Cadre européen commun de référence pour les langues ».

5. Motricité et didactique

Soigner par le mouvement en s'appuyant sur ses connaissances, son propre potentiel de mouvement, en ayant une approche didactique.

5.1

Exercer sa propre activité physique et sportive à un niveau de maîtrise permettant la démonstration d'exercices.

5.2

Prendre conscience de son corps, de ses besoins et de ses limites.

5.3

Expliquer l'adaptation de la physiologie durant l'exercice chez une personne en bonne santé.

5.4

Expliquer et justifier des mouvements/ gestes techniques/ exercices aux patients en ayant une approche didactique.

6. Attitude Scientifique

Mobiliser les fondements et avancées scientifiques de manière critique et non dogmatique dans sa formation et sa pratique professionnelle *

6.1

Décrire les champs et méthodes de recherche dans le domaine des sciences de la motricité.

6.2

Identifier les sources scientifiques pertinentes et fiables concernant une problématique balisée et circonscrite en faisant un usage pertinent des outils d'information.

6.3

Evaluer la qualité scientifique de documents concernant une problématique, en réaliser une synthèse critique et en déduire une question de recherche ciblée.

6.4

Exploiter des articles scientifiques pour nourrir et questionner sa pratique professionnelle.

6.5

Réaliser une présentation scientifique auprès de membres de la faculté (FSM).

*

Commentaire collégial sur le positionnement de cet axe dans le master 60

Il ressort de la réflexion collégiale réalisée ce qui suit : la capacité de mener une étude scientifique n'est pas un attendu pour tous les diplômés. Il est cependant attendu que tous les diplômés comprennent le fonctionnement d'une étude scientifique et sachent évaluer la qualité de données pour pouvoir appréhender les articles scientifiques.

7. Communication et travail en équipe

Communiquer et interagir de manière rigoureuse et efficace, par écrit et oralement, avec différents acteurs, en ayant conscience de son rôle de kinésithérapeute, dans des situations simples (vignette clinique, cas simulés et cas réels encadrés).

7.1

Décrire le rôle des acteurs du monde médical dont celui du kinésithérapeute.

7.2

Extraire, sur base du dossier du patient, de l'anamnèse et de l'examen clinique voire des examens paracliniques, les informations pertinentes lors d'échanges avec le maître de stage en vue de la prise en charge d'un patient.

11.1

Démontrer une connaissance et une compréhension critique d'un socle de savoirs approfondis (connaissances, modèles, théories, concepts et techniques) en sciences exactes, biomédicales et humaines.

11.2

Décrire des principes fondamentaux en sciences de la motricité en articulant et intégrant des savoirs approfondis issus de différents domaines des sciences exactes, biomédicales et humaines.

11.3

Mobiliser des savoirs d'une discipline pour comprendre et répondre à une situation, un problème ou une vignette.

11.4

Mobiliser des savoirs de différentes disciplines pour comprendre et répondre à une situation, un problème ou une vignette.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc


● LKINE1031



o Cours au choix (4 crédits)

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

☒ LKINE1039	Technologie et réadaptation 📄	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	PO [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			x
☒ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation 📄	Bénédicte Schepens	PO [q2] [45h+15h] [4 Crédits] 🌐			x
☒ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées 📄	Sébastien Xhrouet	PO [q2] [30h+30h] [4 Crédits] 🌐			

				Bloc annuel		
				1	2	3
○ LKNR1105	Evidence based practice (EBP) / Raisonnement clinique 1 <i>Cours ajouté à ce programme durant la durée de la transition, c'est à dire jusque 25-26.</i>	Laurent Pitance (coord.)	EBP [q2] [30h] [5 Crédits] 			x
○ LKINE9034						

- LIEPR1022** "Physiologie des systèmes" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1023A** "Sauvetage, réanimation et urgences de terrain (partim réanimation et urgence de terrain)" a comme prérequis LFSM1109 ET LKINE1011 ET LKINE1012
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LIEPR1024** "Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs" a comme prérequis LFSM1101 ET LFSM1104 ET LKINE1006
- LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LIEPR1025** "Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition" a comme prérequis LIEPR1021 ET LIEPR1022 ET LFSM1101 ET LFSM1104
- LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
 - LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
 - LFSM1101 - Chimie générale et biomolécules
 - LFSM1104 - Biologie et éléments d'histologie
- LIEPR1026** "Statistique" a comme prérequis LIEPR1003
- LIEPR1003 - Compréhension et traitement de données
- LIEPR1027** "Activités physiques et sportives adaptées" a comme prérequis LKINE1011 ET LKINE1012 ET LKINE1025
- LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1025 - Activités physiques et sportives
- LKINE1021** "Techniques de base en kinésithérapie" a comme prérequis LKINE1005 ET LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1109
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
 - LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1022** "Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKINE1005
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
- LKINE1023** "Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LKINE1006
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie
- LKINE1024** "Pathologies et kinésithérapie du système nerveux" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1107 ET LFSM1109
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
 - LFSM1105 - Physique
 - LFSM1107 - Psychologie générale
 - LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1025** "Activités physiques et sportives" a comme prérequis LFSM1109 ET LKINE1011 ET LKINE1012
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LKINE1026** "Motricité aquatique et éléments de sécurité" a comme prérequis LFSM1109 ET LKINE1011 ET LKINE1012
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
 - LKINE1011 - Théorie de la formation psychomotrice de base
 - LKINE1012 - Pratique de la formation psychomotrice de base
- LKINE1027** "Introduction à la pathologie" a comme prérequis LFSM1107 ET LKINE1002
- LFSM1107 - Psychologie générale
 - LKINE1002 - Psychologie et handicap
- LKINE1031** "Compléments de pathologie et de kinésithérapie du système musculo-squelettique" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKINE1021
- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
 - LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement

- LFSM1105 - Physique
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1021 - Techniques de base en kinésithérapie

LKINE1033 "Séminaire de rééducation motrice et de kinésithérapie" a comme prérequis LKINE1022

- LKINE1022 - Pathologies et kinésithérapie du système musculo-squelettique

LKINE1036 "Compléments de neurophysiologie" a comme prérequis LIEPR1021 ET LIEPR1022 ET LIEPR1024 ET LKINE1024

- LIEPR1021 - Physiologie cellulaire
- LIEPR1022 - Physiologie des systèmes
- LIEPR1024 - Fondements neurophysiologiques et neuropsychologiques du contrôle et de l'apprentissage moteurs
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux

LKINE1038 "Biophysique appliquée à la kinésithérapie" a comme prérequis LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKINE1005 ET LKINE1006

- LFSM1105 - Physique
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice
- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie

LKINE1039 "Technologie et réadaptation" a comme prérequis LKINE1006

- LKINE1006 - Fondements d'électrothérapie

LKINE1040 "Ergonomie et réadaptation" a comme prérequis LFSM1105 ET LFSM1109 ET LKINE1004

- LFSM1105 - Physique
- LFSM1109 - Biomécanique et analyse du système locomoteur
- LKINE1004 - Fondements de l'ergonomie

LKINE1041 "Compléments de pathologie et de kinésithérapie cardio-respiratoire" a comme prérequis LKINE1023

- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire

LKINE1234 "Psychomotricité" a comme prérequis LFSM1107 ET LKINE1002 ET LKINE1011 ET LKINE1012

- LFSM1107 - Psychologie générale
- LKINE1002

- LKINE1023 - Pathologies et kinésithérapie du système cardio-respiratoire
- LKINE1024 - Pathologies et kinésithérapie du système nerveux

LKINE9035 "Rapports de stages (3 mois de stages)" a comme prérequis LFSM1102 ET LFSM1003 ET LKINE1003 ET LKINE1005

- LFSM1102 - Anatomie générale, systématique et fonctionnelle
- LFSM1003 - Anatomie du système locomoteur et analyse du mouvement
- LKINE1003 - Handicap et réadaptation et stage d'observation
- LKINE1005 - Fondements de la kinésithérapie locomotrice

LNEER2451 "Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire" a comme prérequis LANGL1851

- LANGL1851 - English for physiotherapists and physical educators

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout-e diplômé-e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR BLOC ANNUEL

KINE1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

⌘ Au choix

△ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025

⊘ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante

⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante

△ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante

■ Activité avec prérequis

🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange


🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ LKNR1101

Introduction aux méthodes de recherche

○ LKINE1012	Pratique de la formation psychomotrice de base <i>Ce cours ne sera pas organisé en 2024-2025 car il ne fait plus partie du nouveau programme mis en place dès la rentrée. Il reste cependant répertorié dans le catalogue par obligation technique pendant la période de transition.</i>		PS [q2] [0h+30h] [2 Crédits] △ 
-------------	--	--	---

o Sciences religieuses

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous. Dans la perspective de leur formation, il est conseillé aux étudiant-es KINE de suivre le cours LTECO1004.

⊗ LTECO1001	Sociétés, cultures, religions : lectures bibliques	Sébastien Dehorter	PS [q2] [15h] [2 Crédits] 
⊗ LTECO1002			

KINE1BA - 2e bloc annuel

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 -
-

○ LKINE1234	Psychomotricité 🇧🇪	Christine Detrembleur	PS [q1] [7.5h +15h] [4 Crédits] 🌐
-------------	--------------------	-----------------------	---

○ Formation en langues

○ LANGL1851	English for physiotherapists and physical educators	Fanny Desterbecq Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen (coord.) Hila Peer Mark Theodore Pertuit Florence Simon	EN [q1+q2] [45h] [4 Crédits] 🌐
-------------	---	---	---

KINE1BA - 3e bloc annuel

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

o Majeure

o Formation de base en sciences exactes et biomédicales

○ LIEPR1025	Physiologie et biochimie de l'exercice et nutrition ■	Louise Deldicque Marc Francaux (coord.) Patrick Henriët	[FR]
-------------	---	---	------

		Stéphanie Brabant Philippe Denis Marie Duelz Claudine Grommersch (coord.) Carlo Lefevre Sandrine Meirlaen Jean-Paul Nyssen Lutgarde Schrijvers	FR [q2] [30h] [2 Crédits]
☒ LNEER2451	Communication interactive néerlandaise - Niveau intermédiaire	Katrien De Rycke (coord.)	NE [q2] [30h] [2 Crédits]

o Cours au choix

Un cours à choisir parmi les cours proposés ci-dessous.

☒ LKINE1039	Technologie et réadaptation	Guillaume Bastien Massimo Penta (coord.)	FR [q2] [45h +15h] [4 Crédits]
☒ LKINE1040	Ergonomie et réadaptation	Bénédicte Schepens	FR [q2] [45h +15h] [4 Crédits]
☒ LIEPR1027	Activités physiques et sportives adaptées	Sébastien Xhrouet	FR [q2] [30h +30h] [4 Crédits]
☒ LKINE1396	Apprentissage moteur et neuroplasticité, module 1	Yanni [q2] [10h] ouft	FR [q2] [45h +15h] [4 Crédits]
☒ LKINE1390A	Didactique des enseignements en kinésithérapie, 1re partie (partim A)		FR [q2] [10h +18h] [4 Crédits]
☒ LKINE1390B			



KINE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Le décret du 7 novembre 2013 définit les conditions d'accès aux études de premier cycle de l'enseignement supérieur.

SOMMAIRE

- [Conditions d'accès générales](#)
- [Conditions d'accès spécifiques](#)
- [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- [Conditions particulières d'accès à certains programmes](#)

Conditions d'accès générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiant-es qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande, par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites auprès du [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

Ces études conduisent à un titre professionnel soumis à des règles ou des restrictions d'agrément ou d'établissement professionnel particulières.

Vous trouverez les informations légales nécessaires [en cliquant ici](#).

PÉDAGOGIE

Tout au long de son cursus de bachelier en kinésithérapie et réadaptation, l'étudiant est confronté à des dispositifs d'apprentissage variés : cours magistraux, monitorats, séances de théâtre forum, travaux pratiques, stages.

Les cours magistraux sont surtout présents au niveau de la formation de base en sciences exactes et biomédicales ; les enseignants de ces matières veillent néanmoins à encourager la proactivité de l'étudiant, par l'utilisation de MOOCs et l'organisation de monitorats en complément du cours par exemple. La formation plus spécifique en kinésithérapie fait, quant à elle, appel à des modes pédagogiques plus variés, incluant des travaux pratiques et des monitorats.

La réalisation de stages permet à l'étudiant de mobiliser les compétences acquises aux cours et de se familiariser avec l'environnement de travail propre au métier de kinésithérapeute. Des séances de théâtre forum en accompagnement des stages permettent d'inciter la réflexivité de l'étudiant et de développer ses compétences de communication thérapeutique.

La formation trouve ainsi sa richesse et sa spécificité dans ses nombreux ancrages :

